



MUNICIPALITÉ DE Saint-Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 7 octobre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es) :

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-10-334 / CAMPAGNE DE VACCINATION

CONSIDÉRANT la campagne de vaccination lancée par le gouvernement du Québec via le ministère de la santé;

CONSIDÉRANT la notification transmise à la municipalité de Saint-Valère par le ministère de la santé;

En conséquence,

Sur la proposition de la conseillère Claudia Quirion et appuyée par le conseiller Éric Morissette et résolu unanimement :

- **D'INFORMER** les citoyens de Saint-Valère qu'une clinique de vaccination sans rendez-vous aura lieu **le mercredi 4 décembre 2024** à la salle municipale de Saint-Valère de 10h00 à 15 h00.
- **QUE** des vaccins pour la COVID -19, l'influenza et la pneumonie seront disponibles sur présentation d'une carte valide d'assurance maladie du Québec;
- **QUE** cette résolution soit publiée sur le site web, le panneau publicitaire, la page Facebook de la municipalité ainsi que la tombée des mois de novembre et de décembre 2024

Adopté à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **10 octobre 2024**.


Karl Peguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier